



# **Commune de NIEDERENTZEN**

## **Bulletin d'information Avril 2015**

### L'édito du Maire

Chers concitoyens, chères concitoyennes,

C'est à toute allure que s'égrainent les années. Nous voilà déjà au printemps 2015 !

Notre travail, nos responsabilités, nos activités, notre vie de famille, tous les bouleversements que nous subissons nous transportent à cent à l'heure vers l'avenir. En un clic, nous pouvons avoir les nouvelles du monde entier en instantané et il nous est plus facile de parler à une personne à l'autre bout du pays qu'à son voisin de palier.

C'est pour ces raisons que nous souhaitons resserrer davantage les liens de nos concitoyens, anciens et nouveaux, et vous découvrirez dans ce bulletin une invitation à partager un pique-nique ouvert à tous les villageois. Ce sera l'occasion de mieux se connaître, de s'apprécier davantage tout en passant un bon moment ensemble... une parenthèse dans nos vies mouvementées.

Ce bulletin municipal vous arrive au moment où nous avons une connaissance plus précise des finances communales de l'année précédente.

A la vue des résultats de clôture du budget 2014, il est évident que cette année 2015 sera l'année de la prudence et de la sagesse. Compte-tenu des restrictions budgétaires de l'Etat, de la baisse de ses dotations, qu'il calcule sur un nombre d'habitants erroné, notre budget de fonctionnement est en déficit... en clair nos recettes n'équilibrent pas nos dépenses qui sont quasiment incompressibles. Pour mener à bien nos projets budgétés en 2015, il nous faudra économiser le moindre cent.

Heureusement que notre commune possède un patrimoine immobilier conséquent; il ne paraît pas sur le budget, mais il est bien réel ; ce qui est loin d'être le cas pour beaucoup de collectivités de notre grandeur.

Nous sommes toujours à l'affût de la moindre subvention et c'est pour ces raisons que nous envisageons, avec l'aide de l'état, de rénover partiellement notre mairie pour un accueil plus confidentiel, pour apporter plus de confort aux usagers, plus d'efficacité dans les travaux de vos élus.

La vente de terrains, décidée par le Conseil municipal, nous permettra de réduire notre dette financière, tout en disposant des fonds nécessaires pour refaire les deux rues de notre village, réfection qui me tient à cœur depuis fort longtemps.

Je terminerai en remerciant toutes les personnes, les bénévoles, les associations qui tout au long de l'année s'investissent. Ce sont elles le poumon et le dynamisme de notre village.

Je souhaite à toutes les manifestations qui vont être organisées sur la commune de réunir un maximum de personnes sous... un beau soleil. Profitez-en pour vous ressourcer dès qu'il fera beau et chaud ... le printemps nouveau est là !

Votre Maire  
Jean-Pierre WIDMER

**Mairie de Niederentzen - 14 rue principale - 68127 NIEDERENTZEN**

**Tél : 03 89 49 45 52 - Fax : 03 89 49 93 07**

**[mairie@niederentzen.fr](mailto:mairie@niederentzen.fr)**

**Site : [www.niederentzen.fr](http://www.niederentzen.fr)**

*Directeur de la publication : Jean-Pierre WIDMER - Maire*

*Conception, rédaction et réalisation : Stéphanie FARINHA – Adjointe*



# Du côté du Conseil Municipal

## Les principales informations à retenir

Séance du 26 janvier 2015

### **UTILISATION DES DELEGATIONS DE COMPETENCES PAR LE MAIRE**

Le Maire informe l'assemblée qu'il n'a pas utilisé la délégation de compétences que le Conseil Municipal lui a accordée en vertu de l'article L2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

### **CONVENTION DE TRANSFERT DE LA MISSION D'INSTRUCTION DES DEMANDES D'URBANISME ENTRE LA COMMUNE DE NIEDERENTZEN ET LE SYNDICAT MIXTE DU SCOT RHIN-VIGNOBLE-GRAND BALLON**

L'instruction des autorisations du droit des sols de la Commune de Niederentzen est actuellement assurée par la DDT de Guebwiller. La loi ALUR entraîne un désengagement de l'Etat dans son soutien technique aux collectivités territoriales en matière d'urbanisme et incite les collectivités territoriales à mutualiser la mission d'instruction des autorisations du droit des sols à l'échelon intercommunal.

Par une délibération du 10 décembre 2014, le Syndicat mixte du SCOT Rhin-Vignoble-Grand Ballon a décidé de porter assistance aux communes figurant dans son périmètre et faisant appel à ses services pour réaliser la mission d'instruction des autorisations d'urbanisme.

Le conseil municipal approuve la convention de transfert de la mission d'instruction des demandes d'autorisation en matière d'urbanisme (permis de construire, d'aménager et de démolir, déclarations préalables) et des certificats d'urbanisme entre la Commune de Niederentzen et le Syndicat mixte du SCOT Rhin-Vignoble-Grand Ballon.

### **VENTE ESTAFETTE SAPEURS POMPIERS**

Le conseil municipal, autorise la vente de la vieille estafette des sapeurs-pompiers pour un prix de 2000 €.

### **CHASSE : RESULTATS D'ADJUDICATION ET INDEMNITES DE REPARTITION DU PRODUIT DE LOCATION**

Résultats d'adjudication :

Monsieur le maire rend compte des résultats de l'adjudication des lots de chasse communale puis le conseil municipal prend acte des résultats de l'adjudication à savoir :

Le lot n°1 a été attribué à Monsieur Clément LAMEY pour un loyer annuel de 4 200 €,

Les lots n°2 et 3 ont été attribués à Monsieur Francisco TEIXEIRA CARNEIRO pour un loyer annuel de 2500 € par lot.

Indemnités de répartition du produit de location de la chasse :

Le conseil municipal reconduit les indemnités comme précédemment instituées pour la période de location du 2 février 2015 au 1er février 2024 à savoir : 4 % pour la secrétaire, 2% des dépenses et 2% des recettes pour le trésorier (Indemnités à déduire du total à répartir, hors sommes allouées à la commune)

### **SPA : RENOUVELLEMENT CONTRAT**

Le conseil municipal valide le nouveau contrat émis par la SPA permettant à la commune de pouvoir placer les chiens et les chats trouvés errants ou en état de divagation à la fourrière pour animaux à compter du 1er janvier 2015.

**UTILISATION DES DELEGATIONS DE COMPETENCES PAR LE MAIRE**

Le Maire informe l'assemblée qu'il n'a pas utilisé la délégation de compétences que le Conseil Municipal lui a accordée en vertu de l'article L2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

**ONF : PROGRAMME DES TRAVAUX D'EXPLOITATION – ETAT PREVISIONNEL DES COUPES 2015**

Le Conseil Municipal approuve l'état prévisionnel des coupes qui est estimé à 1190 € pour les coupes en vente sur pied ainsi que le programme de travaux présenté par l'ONF pour l'année 2015 qui s'élève à 1550 € HT (1733 € TTC). Les crédits correspondants seront inscrits au BP 2015.

**ARPEMENTAGE TERRAIN EN VUE DE CESSION**

Le conseil municipal autorise le maire à procéder à l'arpentage de la parcelle 6 section 35 pour délimiter la zone de 7 ha inscrite en zone AUb dans le PLU.

**CESSION PARCELLE**

Le conseil municipal autorise la vente à la société ANNEAU du RHIN S.A de 7 hectares de la parcelle 6 section 35 (lieu-dit NIEDERE HART) classée en zone AUb dans le PLU au prix de 60.000 € par hectare (50 000 réglés lors de la vente et 10 000 € trois ans plus tard).

**DETR 2015**

Le conseil municipal valide le programme de réaménagement des locaux de la mairie à savoir :

- \* La création d'un bureau du maire et des adjoints isolé du secrétariat réservé à l'accueil du public afin d'assurer la confidentialité tant des usagers qui viennent à l'accueil que celle des élus lors de leurs réunions,
- \* Le changement des deux portes d'accès au bâtiment afin d'améliorer tant la sécurité que les déperditions de chauffage.

Il sollicite l'inscription de cette opération au titre des projets éligibles à la DETR 2015 pour un soutien exceptionnel à des collectivités confrontées à des difficultés ponctuelles.

**Adjudication publique pour la chasse communale  
8 janvier 2015**



**Vente de l'estafette des sapeurs-pompiers  
26 février 2015**



# Manifestations du premier trimestre 2015... en images

## Les vœux du maire



La traditionnelle cérémonie des vœux s'est déroulée le vendredi 16 janvier dans la salle du Temps libre. En présence de nombreuses personnes, le maire a eu l'occasion de présenter les principales réalisations et événements de l'année écoulée, ainsi que les projets pour l'année 2015.

Ce fut l'occasion de mettre à l'honneur certains habitants de la commune, et tout spécialement les sportifs locaux et nos étudiantes méritantes, ainsi que les donneurs de sang.

La soirée s'est terminée par le verre de l'amitié, partagé dans la bonne humeur.



## La Sainte-Agathe Le 8 février



## Le Sacrement aux Malades Le 15 mars



## Mardi Gras à l'école « Aux 4 Vents » de Niederentzen

Classe des petits avec le carnaval des animaux...

Avec, au goûter, une surprise de la maîtresse Patricia Antony et de son ATSEM Delphine Tournoux :  
des beignets pour tous les animaux.



\*\*\*\*\*

## Bourse aux vêtements et jouets enfants



27 exposants lors cette 2<sup>ème</sup> édition de la Bourse aux jouets organisée par des parents d'élèves de Niederentzen.

385 euros ont pu être récoltés au profit de la classe de CM2 de Madame Bombenger, afin de permettre de diminuer le coût du voyage pédagogique.



# Informations locales

## Inscription des élèves – Rentrée 2015

Les inscriptions pour la section des petits de maternelle auront lieu à l'école primaire de Niederentzen :

- **les vendredis 10 et 17 avril de 16h10 à 18h10**

Les personnes concernées et déclarées en mairie, auront un courrier d'information envoyé par l'école, précisant les formalités à remplir pour cette inscription.

Pour tous les autres niveaux, il n'y a pas de date précise. Les parents peuvent contacter le Directeur, Daniel Casteigts, aux heures d'ouverture de l'école.



## Opération Haut-Rhin propre



Soucieuse du respect de l'environnement, la commune de Niederentzen invite depuis quelques années ses habitants à participer à l'opération « **Haut-Rhin propre** » organisée par le Conseil Général du Haut-Rhin.

Pour cette nouvelle édition, un grand nettoyage des abords de notre village sera réalisé le samedi 11 avril 2015.

Toutes les bonnes volontés sont les bienvenues.

RDV à 9h devant le dépôt incendie.

**Venez nombreux !**

## Commémoration de la victoire 1945

L'ensemble de la population est invité le jeudi 7 mai 2015 à partir de 19h à participer à la messe du souvenir en l'Eglise Sainte-Agathe, suivie de la cérémonie devant le monument aux Morts.

A l'issue de cette manifestation, les participants seront conviés au verre de l'amitié à la Salle du Temps Libre.





## L'Amicale des Donneurs de Sang d'Ober-Niederentzen est créée

Le jeudi 5 mars 2015 vers 20 heures à Niederentzen dans la salle des associations une vingtaine de personnes d'Oberentzen et de Niederentzen s'est réunie pour créer une amicale de donneurs de sang bénévoles commune aux deux villages.

Pour monsieur Eugène Weiss, c'est un rêve qui se réalise, après avoir œuvré tant d'années à promouvoir le don de sang au sein de nos villages.

Cet été, lors de la collecte de sang annuelle, qui aura lieu le jeudi 23 juillet, nous serons présents afin d'organiser un moment convivial autour d'un repas.

Nous comptons sur vous.



Les membres de l'amicale.

# Les anniversaires de nos aînés en 2015



Nous adressons nos sincères félicitations à :

## MAI.....

77 ans

FINGER Léon

le 7 mai



## JUIN.....

87 ans

LOEWERT née KELLER Lucie

le 4 juin

93 ans

HEBDING née SCHMITT Joséphine

le 13 juin

\*\*\*\*\*

# Naissances



C'est avec une grande joie que le village a accueilli en ce début d'année deux nouveaux habitants, venant faire le bonheur des parents, et de la grande soeur ....

Toute l'équipe municipale souhaite la bienvenue à Arthur et Jules, les jumeaux de Hervé et Aurélie, nés le 17 mars 2015.



Arthur



Jules

## Les prochaines manifestations

7 Mai **Commémoration de l'armistice du 8 mai 1945**  
Monument aux morts de Niederentzen



14 Mai **16ème Marché aux puces**  
organisé par l'Amicale des Sapeurs-pompiers



7 Juin **Pique-nique Géant**  
Organisé par le Comité des Fêtes de la Municipalité

20 Juin **Fête de la musique**  
organisée par la chorale et l'Amicale des Sapeurs-Pompiers d'Oberentzen

### Nouveau à Niederentzen - Marché Paysan

Tous les 3<sup>èmes</sup> vendredis de chaque mois de 16h à 19h, d'avril à septembre, un marché paysan, réunissant des producteurs locaux, se tiendra autour de la Salle du Temps Libre.



### Ligue contre le cancer



Comme chaque année, une quête au profit de la Ligue contre le cancer sera prochainement organisée dans notre commune.

Merci de réserver un bon accueil aux quêteurs de Niederentzen.

Nous recherchons des bénévoles afin de nous aider à réaliser cette action.

Les personnes intéressées peuvent se faire connaître au secrétariat de mairie.

Merci d'avance aux personnes qui donneront un peu de leur temps pour cette action de solidarité.

### Anneau du Rhin

Calendrier sportif 2015 :

- |                     |  |
|---------------------|--|
| 6 – 7 juin :        | 9 <sup>ème</sup> Drift Cup Internationale (drift / tuning / 4x4)                 |
| 20 – 21 juin :      | 10 <sup>ème</sup> Trophée Moto FFM de l'ANNEAU DU RHIN (1 <sup>ère</sup> manche) |
| 27 – 28 juin :      | 10 <sup>ème</sup> Coupe de France des Circuits FFSA (sprints auto)               |
| 19 – 20 septembre : | 30 <sup>ème</sup> 500 Nocturnes (endurances auto / festival électro)             |
| 26 – 27 septembre : | 20 <sup>ème</sup> Trophée Moto FFM de l'ANNEAU DU RHIN (2 <sup>ème</sup> manche) |



## Déchetterie d'Oberhergheim

La déchetterie d'Oberhergheim se situe route de Rouffach. Elle est exclusivement réservée aux particuliers. Les matériaux pouvant être déposés à la déchetterie sont : les déchets verts, les ferrailles, les encombrants, les papiers et cartons, les gravats, les verres, les huiles mécaniques et végétales, les batteries et piles, les lampes (sauf celles à filament), les déchets spéciaux tels que peintures ou solvants, les textiles et vieux vêtements ainsi que les DEEE (déchets d'équipements électriques et électroniques). Bien entendu, les dépôts de sacs d'ordures ménagères et de tri sélectif sont strictement interdits.

### Les horaires

La déchetterie est ouverte :

- lundi de 9h à 12h
- mardi de 9h à 12h
- mercredi de 9h à 12h et de 14h à 18h
- vendredi de 9h à 12h
- samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h

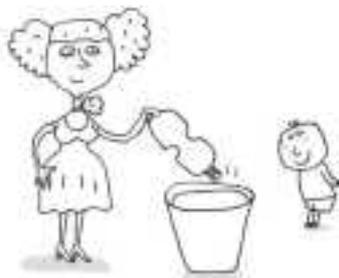


Pour accéder à la déchetterie, vous devez être munis de votre badge d'accès personnel. Les usagers qui n'auraient pas reçu de badge sont invités à prendre contact avec les services de la Communauté de Communes du Centre Haut-Rhin au 03.89.26.36.26 ou par mail à [environnement@ccchr.fr](mailto:environnement@ccchr.fr).

~ ~ ~ ~ ~

## Report du ramassage de la collecte sélective en Avril

Le 6 avril (Lundi de Pâques) étant férié, la collecte des déchets sera **reportée au vendredi 10 avril** pour la collecte sélective de Niederentzen.



### Pour rappel :

- le jour de collecte des déchets ménagers pour Niederentzen est le mardi,
- la collecte des recyclables a lieu tous les 15 jours : les lundis des semaines impaires.

Les bacs doivent être sortis la veille au soir et seuls les bacs fournis par la communauté de communes sont ramassés. De plus, il est impératif que tous les déchets y soient contenus (pas de sac poubelle à côté du bac) et que le couvercle du bac soit fermé.

Les sacs transparents destinés exclusivement à la collecte des recyclables sont disponibles gratuitement à l'accueil de votre mairie.



# CONCOURS DE DESSIN



## Sur le thème du Pique-nique !

Comment imaginez-vous un pique-nique ?

Avec votre famille, des amis, avec vos copains et/ou copines d'école... ?? Au bord de la mer, dans un champs, dans un parc en plein centre ville ??

*Dessin à déposer en Mairie avant le 1er juin 2015*

*Remise de prix le dimanche 7 juin*

**NIEDERENTZEN**

**OUVERT À  
TOUS**